

## Compte rendu du Conseil de l'UFR SDL, le 10.04.2009

**Présents** : A. Hertz, L. Nash, O. Magno, B. Lee, J. Guédin, F. Villoing, M.-A. Sallandre, D. Boutet, M. Hernandez, A.-L. Meunier, C. Roques, C. Michard, E. Soare, S. Colonna, M. Barra, P. Martinez, J. de Carvalho, P. Trevisiol, A.-S. Kertudo, S. Wauquier, K. Hammane.

**Excusés** : M. Watorek, C. Cuxac, M. Russo, L. Roussarie, I. Fusellier, B. Garcia, B. Laca, D. Korach, D. Delbreil

1. Le conseil approuve à l'unanimité le CR du conseil de l'UFR du 23.01.09
2. Le reste du temps est presque entièrement consacré à la discussion du point 3 de l'ordre du jour, qui concerne les modalités de validation des EC du deuxième semestre 2009.
3. Les directeur et le vice-directeur de l'UFR soumettent aux membres du conseil une ébauche de document contenant des « propositions de propositions » élaborées pendant une réunion informelle le mercredi 8 avril par des membres de la commission paritaire enseignants-étudiants (CPEE-sdl) et les deux directeurs de l'UFR. Ce document doit être examiné, discuté, corrigé et complété par le conseil de l'UFR et la CPEE-sdl au complet avant d'être communiqué au CEVU au plus tard le 30 avril 2009.
4. **Carvalho** soulève 3 problèmes concernant la validation de ce semestre : (i) validation en général, (ii) validation des EC individuels qui n'étaient pas assurés (ou quasiment pas assurés), (iii) le problème de la fin de grève qui reste en ce moment inconnue. Il précise que les cours ont tous une architecture différente et se prêtent par conséquent à des modes de validation très variés (par examen, par dossier, par devoirs, etc.).
5. **Hertz** souligne que la CPEE-sdl et les directeurs sont *contre* la validation administrative ou le semestre blanc. Le document reflète clairement ce point de vue : le semestre doit être validé sur un *contenu scientifique*.
6. **Barra** fait remarquer que le document fait mention, dans son point 1, de la date du 27 avril comme la date de reprise du 'suivi' des étudiants. Or nul ne sait si la grève sera finie à cette date.
7. **Colonna** s'oppose à la formulation 'suivi régulier assuré à partir...', qui présuppose que le suivi n'était pas assuré AVANT, ce qui est faux pour beaucoup d'EC.
8. **Roques** précise que le document n'apporte pas davantage de lumière sur le problème de validation des EC de Master.
9. Plusieurs membres du conseil expriment leur opposition ferme et présentent des contre-arguments à une validation administrative :
  - i. **Villoing** apprend au conseil que le jury de diplômes dont elle fait partie serait techniquement incapable de calculer la moyenne en cas de validation administrative.
  - ii. **Barra** dit qu'en validant 'blanc' on ne saurait même pas à qui on valide puisque les listes d'inscription aux cours sont incomplètes.
10. **Wauquier** propose que chaque enseignant transmette à la CPEE-sdl les listes des étudiants inscrits à ses cours. Après une brève discussion, il s'avère que pour beaucoup d'enseignants il est impossible de savoir *quels* sont les étudiants inscrits : il y a beaucoup de flottements et d'absences et peu d'étudiants se déclarent auprès de leurs enseignants comme grévistes.
11. **Guédin** pense qu'il est important que le document proposé soit mis en ligne pour que les étudiants se manifestent auprès des enseignants après les vacances de printemps.

12. **Wauquier** va dans le même sens : tous les étudiants doivent être contactés afin qu'ils puissent connaître le contenu sur lequel la validation des EC sera effectuée.
13. **Barra** propose de remanier le point 1, en supprimant la mention à une date précise (celle du 27 avril) et en remplaçant 'à la condition que' par 'grâce à' (un suivi régulier).
14. Concernant le point 3 du document, **Sallandre** discute la division *questions noyaux / questions bonus* pour les questions de contrôle. **Hertz** et **Wauquier** font remarquer que chaque enseignant devrait avoir la liberté de modifier ou de réajuster les modes de validation pour chaque EC dont il est responsable.
15. **Trevisiol** est gênée par le terme 'rattrapage' employé dans le point 4. Après une brève discussion, il est décidé de garder ce terme, dans la mesure où on peut le gloser comme 'apprentissage d'un contenu qui n'a pas été fait dans des conditions normales'.
16. **Martinez** évoque le problème de soutenances de master : il y aura peu de mémoires de master soutenus en juin, la plupart des soutenances étant reportées au mois de septembre.
17. Le conseil procède au vote du document remanié :
  - Paragraphe 1 : cf. point 13 ci-dessus.
  - Paragraphe 3 : remplacement du terme 'polycopiés' par 'documents', qui englobe notamment les fichiers mis en ligne par les enseignants.
18. Le texte amendé a été voté et a obtenu : 12 voix POUR, 2 CONTRE, 1 ABSTENTION.
19. Le conseil décide de mettre le document voté en ligne pour informer tous les étudiants.
20. **Nash** propose que chaque enseignant mette sur sa page Enseignement un message destiné aux étudiants pour les informer le plus largement possible des conclusions dudit document.
21. **Martinez** évoque une irrégularité dans la procédure du recrutement MdC FLE. Cette irrégularité a pu être évitée par le maintien, décidé par le CA ce vendredi matin, d'un comité de sélection mixte limité aux seules 7<sup>ème</sup> et 70<sup>ème</sup> sections.
22. Le conseil décide de remettre les autres questions de l'ordre du jour à la prochaine réunion qui aura lieu le 5 juin à 14 heures.

Compte rendu établi par Lea Nash